

Séance ordinaire du 3 octobre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi trois octobre deux mille vingt-trois à neuf heures cinquante, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers (partiellement), Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Brigitte Duchesneau.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie (partiellement), Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

---

#### **CE-2023-08-68**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 octobre 2023.

---

#### **CE-2023-08-69**

##### **Approbation du procès-verbal des séances des 25 et 26 septembre 2023**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 25 et 26 septembre 2023.

---

#### **CE-2023-08-70**

##### **Mainlevée de l'hypothèque relative à des taxes impayées affectant le lot 3 018 774 du cadastre du Québec (situé au 17, rue Massé, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision DAJSC-2023-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une mainlevée de l'hypothèque légale relative à des taxes impayées affectant le lot 3 018 744 du cadastre du Québec (situé au 17, rue Massé, secteur Lévis), de consentir à la radiation totale de l'inscription des droits hypothécaires en faveur de la Ville aux termes de l'avis d'hypothèque légale publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 421 259, les frais et les honoraires relatifs à l'obtention et la publication de la mainlevée étant à la charge du propriétaire du lot concerné, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2023-08-71**

##### **Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)* (numéro de dossier 514711) à intervenir avec la ministre des Affaires municipales**

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2023-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)* (numéro de dossier 514711) à intervenir avec la ministre des Affaires municipales, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GEN-GAPP-2023-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2023-08-72****Demande de crédits additionnels relatifs à des dépenses recouvrables**  
[Document d'aide à la décision DEI-2023-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter des crédits additionnels d'un montant de 400 000 \$ aux postes de revenus et dépenses relatifs à des dépenses recouvrables, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision DEI-2023-004.

---

**CE-2023-08-73****Convention d'aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2023-2025* à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications**  
[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2023-2025* à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2023-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2023-08-74****Convention d'aide financière pour la période 2023-2024 à intervenir avec L'association régionale de loisirs pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches et demande de crédits additionnels**  
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure la convention d'aide financière pour la période 2023-2024 à intervenir avec L'association régionale de loisirs pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-031, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
  - d'affecter des crédits additionnels au montant maximum de 15 000\$ en provenance du *Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées*, pour le soutien financier au service d'intégration du programme de camp de jour, tel qu'il est indiqué à cette fiche de prise de décision.
- 

Le membre du comité exécutif Isabelle Demers divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante et quitte la séance avant le début des délibérations et du vote sur celle-ci.

---

**CE-2023-08-75****Aides financières à des organismes de la communauté**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-026](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière aux organismes de la communauté, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-026, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2023-08-76****Aide financière au Club de soccer Lévis-Est**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-027](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au Club de soccer Lévis-Est, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-027, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2023-08-77****Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour l'année 2023**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-033](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter les recommandations du comité d'évaluation relatives à la remise de bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour l'année 2023, telles qu'elles sont jointes en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-033.

---

Le membre du comité exécutif Isabelle Demers reprend son siège.

---

**CE-2023-08-78****Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 18 mai 2023**[Document d'aide à la décision FIN-2023-035](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 18 mai 2023 est déposé, à titre d'information.

---

**CE-2023-08-79****Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023**[Document d'aide à la décision FIN-2023-036](#)

La liste des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023 est déposée, à titre d'information.

---

**CE-2023-08-80****Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mai 2023**  
[Document d'aide à la décision FIN-2023-037](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mai 2023 est déposée, à titre d'information.

---

**CE-2023-08-81****Demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre d'étages autorisé dans la zone M2614, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)**  
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-091](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement dont l'objet est de porter le nombre d'étages maximal autorisé dans la zone M2614 à 12 étages, et ce, pour les motifs principaux suivants :

- la réglementation en vigueur répond aux orientations du schéma d'aménagement et de développement par rapport à un « noyau de proximité de type 1 »;
  - la hauteur autorisée en étages prévue à la zone, combinée à la marge de recul arrière minimale, permet une transition adéquate avec le milieu résidentiel de faible densité et il n'est pas souhaité de modifier cet équilibre.
- 

**CE-2023-08-82****Financement de la dépense additionnelle relative à l'exécution des travaux de réfection d'une conduite pluviale située sur le chemin Pintendre (secteur Pintendre), attribution du contrat et décret de travaux**  
[Document d'aide à la décision APP-2023-186](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à l'exécution des travaux de réfection d'une conduite pluviale située sur le chemin Pintendre (secteur Pintendre), au montant maximum de 215 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-22-58.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour l'exécution des travaux de réfection d'une conduite pluviale située sur le chemin Pintendre (secteur Pintendre) (appel d'offres 2023-50-95), à Allen entrepreneur général inc., pour une dépense estimée à 160 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

---

**CE-2023-08-83****Modification du contrat pour la location de machinerie à l'heure avec main-d'œuvre pour des travaux d'hydro excavation**  
[Document d'aide à la décision APP-2023-197](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier le contrat pour la

location de machinerie à l'heure avec main-d'œuvre pour des travaux d'hydro excavation (contrat numéro 2021-50-111), attribué par la résolution CV-2021-07-85 adoptée le 6 décembre 2021, au montant estimé de 200 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs mentionnés en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-197.

---

#### **CE-2023-08-84**

##### **Attribution du contrat pour l'exécution des travaux d'aménagement de la piste cyclable (parcours des Anses) et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2023-199](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'exécution des travaux d'aménagement de la piste cyclable (parcours des Anses) (appel d'offres 2023-50-94), à Les entreprises JR Morin inc., pour une dépense estimée à 1 550 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

---

#### **CE-2023-08-85**

##### **Attribution du contrat relatif à la réfection des systèmes de réfrigération, saumure et ventilation de l'aréna de Saint-Romuald et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2023-202](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection des systèmes de réfrigération, saumure et ventilation de l'aréna de Saint-Romuald (demande de prix 2023-70-171), à Industries toromont ltée, faisant également affaire au Québec sous le nom de CIMCO réfrigération, pour une dépense estimée à 98 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

---

#### **CE-2023-08-86**

##### **Dépôt du procès-verbal du comité de la sécurité publique et de la circulation du 5 juillet 2023, installation et enlèvement de panneaux d'arrêts et Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement**

[Document d'aide à la décision TMD-2023-028](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité de la sécurité publique et de la circulation tenue le 5 juillet 2023 est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

668° sur la côte du Passage, à l'intersection de la rue Wolfe, en direction nord-ouest et sud-est;

669° sur la rue Wolfe, à l'intersection de la côte du Passage, en direction nord-est et sud-ouest.

Il est également résolu de décréter l'enlèvement des panneaux d'arrêt à l'endroit suivant :

26° sur la rue Pierre-Beaumont, à l'intersection de la rue Sainte-Irénée en direction est et ouest.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-028. Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues Villemay (secteur Lévis), Montcalm (secteur Lévis), Pierre-Perreault (secteur Saint-Nicolas), côte du Passage (secteur Lévis) et J.-B.-Michaud (secteur Lévis).

---

#### **CE-2023-08-87**

**Dépôt du procès-verbal des réunions de la commission consultative de l'activité physique, du sport et du plein air tenues les 8 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 16 août, 13 septembre, 8 novembre et 12 décembre 2022**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-022-R-1](#)

Le procès-verbal des réunions de la commission consultative de l'activité physique, du sport et du plein air tenues les 8 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 16 août, 13 septembre, 8 novembre et 12 décembre 2022 est déposé, à titre d'information.

---

#### **CE-2023-08-88**

**Dépôt du procès-verbal des réunions de la commission consultative de l'activité physique, du sport et du plein air tenues les 31 janvier, 15 et 21 février, 21 mars, 18 avril, 20 et 27 juin 2023**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-023-R-1](#)

Le procès-verbal des réunions de la commission consultative de l'activité physique, du sport et du plein air tenues les 31 janvier, 15 et 21 février, 21 mars, 18 avril, 20 et 27 juin 2023 est déposé, à titre d'information.

---

#### **CE-2023-08-89**

**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des services de proximité tenue le 26 juillet 2023 et approbation de recommandations**

[Document d'aide à la décision DG-2023-005](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des services de proximité tenue le 26 juillet 2023 est déposé, à titre d'information.

Il est résolu d'approuver les recommandations de ce comité, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision DG-2023-005, afin que le financement mentionné soit lié à la réserve financière relative à ce comité.

---

#### **CE-2023-08-90**

**Nomination d'un chef de division pour la gestion des secours par intérim à la Direction de la sécurité incendie**

[Document d'aide à la décision GCH-2023-110](#)

Il est résolu de nommer monsieur Steve Rousseau à titre de chef de division pour la gestion des secours par intérim à la Direction du service de la sécurité

incendie, poste de cadre temporaire à temps complet, à la classe 2 et à l'échelon 2, et aux autres conditions prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

---

**CE-2023-08-91**

**Nomination d'un capitaine à la surveillance du territoire à la Direction du service de police**

[Document d'aide à la décision GCH-2023-112](#)

Il est résolu de nommer monsieur Simon Dionne à titre de capitaine à la surveillance du territoire à la division de la surveillance du territoire à la Direction du service de police, poste de cadre régulier à temps complet (40h), à la classe 1 et à l'échelon 1, et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

---

**CE-2023-08-92**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 10 h 47.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---